

régiments organisés sur le pied de guerre, et dont la mission, toute de confiance, consistait à surveiller spécialement et à commander les hommes qui conduisent les chevaux de bât : *Le brigadier haut-le-pied fait partie du petit état-major.*

— Mar. Premier matelot d'une embarcation : *Le brigadier remplace le patron au besoin.* (Acad.)

— *Brigadier de bateau.* C'est le canotier qui a le maniement de la gaffe et qui pousse le bateau au large.

— Navig. Dans le langage des canotiers, Rameur placé sur le dernier banc à l'avant.

— Techn. Contre-maître de boulangerie chargé de déterminer le point où la pâte est convenablement apprêtée, de présider à l'enfournement, et de constater le moment où la cuisson étant complète, il convient de défourner.

— *Encycl.* Le grade de *brigadier*, dans la cavalerie, dans l'artillerie et dans la gendarmerie à pied ou à cheval, correspond à celui de caporal dans l'infanterie. C'est le *brigadier* qui commande l'escouade et qui, dans les postes, relève les sentinelles. Il couche dans la chambrée des soldats; il est leur chef immédiat. Nous avons aussi le *brigadier fourrier*, un apprenti fourrier, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui travaille dans les bureaux pour apprendre la comptabilité, ou qui supplée le maréchal des logis fourrier dans l'exercice de ses fonctions.

Il y avait autrefois des officiers qui portaient le titre de *brigadier des armées du roi*, grade équivoque, au-dessous de celui des maréchaux de camp et de celui des lieutenants généraux, créé en France en 1667 dans l'infanterie, et l'année suivante dans la cavalerie. Les colonels, les lieutenants-colonels, les majors et quelquefois les capitaines, pouvaient être faits *brigadiers des armées du roi*. Le rang du *brigadier* était celui d'un officier supérieur, le même à peu près que celui du *maréchal des logis de l'armée*, ou que celui d'adjudant général, qui a existé durant les premières guerres de la Révolution. Le *brigadier* n'avait aucune autorité régulière ni pendant la paix, ni pendant la guerre; il tenait tout son pouvoir des lettres de service qu'on lui délivrait. Le 17 mars 1788, on supprima le grade de *brigadier*. Nos généraux du brigades auraient pu être appelés *brigadiers*, et on leur aurait attribué ce nom, si l'on n'eût craint de donner ainsi une trop mesquine idée de leur position et de leur commandement.

**BRIGADIERE** s. f. (bri-ga-diè-re — fém. de *brigadier*). Usité seulement dans la locution *Perruque à la brigadière*. Sorte de perruque dont les cheveux étaient relevés des deux côtés de la queue : *Ses cheveux étaient relevés sur ses tempes, poudrés à la brigadière et noués avec une rosette de ruban noir.* (Mary Lafon.) On disait aussi simplement *BRIGADIERE* : *Approche, maraud, et feins d'accommoder ma brigadière pour qu'il ne soupçonne rien.* (Mary Lafon.)

**BRIGALIER** (l'abbé), célèbre au xviii<sup>e</sup> siècle par sa passion pour la magie. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut amoné de Mademoiselle, la grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans. L'abbé Brigalier eût été un grand esprit de nos jours; il dépensa, au rapport de Segrais (*Mémoires anecdotés*), 40,000 écus pour devenir magicien, et ne put en venir à bout. En fait de magie comme de spiritisme, il faut s'y attendre, et les plus honnêtes gens en arrivent là :

On commence par être dupe,  
On finit par être fripon.

Quand notre abbé eut perdu sa foi en la magie, il n'en voulut pas avoir le démenti. Il chercha *per fas et nefas* à se faire passer pour magicien, et à présenter ses tours de passe-passe comme magie véritable. Segrais, que nous venons de citer, et qui s'est fait l'historien de l'abbé, nous raconte quelques-uns de ses tours, que nous croyons inutile de rapporter ici; car, si à cette époque, ils ont pu paraître surprenants, le plus novice Robert Houdin en rirait de pitié aujourd'hui.

**BRIGAND** s. m. (bri-gan — du vieux mot *bringand*, homme armé, et, par une extension trop naturelle, détrompeur de grands chemins). Celui qui vole et pille à main armée : *Une troupe de brigands. Un chef de brigands. Des brigands ravageaient la province.* (Le Sage.) *Il est entre les mains du préot des maréchaux, comme brigand.* (Patri.) *A la scène, un brigand vaut mieux qu'un fripon.* (Th. Gaut.)

Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre.  
RACINE.  
... Un brigand fameux et redouté  
Se cache après ses vols dans un antre écarté.  
LA FONTAINE.

Non, dussent des brigands les glaives et les foux  
Menacer nos foyers et moi-même avec eux,  
Non, jamais les brigands, et le glaive, et la flamme  
Ne me feront tomber dans l'oubli de mon âme.  
VOLTAIRE.

— Par anal. Animal cruel et carnassier : *Le loup est le brigand de nos bois.*

Et toi, Byron, semblable à ce brigand des airs...  
V. IIUGO.

— Par ext. Homme sanguinaire, injuste jusqu'à la cruauté :

Des brigands l'ont absous, des juges l'ont frappé.  
LÉOULVÉ.

« Dévastateur, homme qui commet sur une vaste échelle des exactions et des concussions : *C'est la pire destinée d'une province que d'être gouvernée par un brigand.* » Se dit, comme la plupart des termes injurieux, à propos d'un acte quelconque que l'on veut reprocher : *Ce brigand de médecin n'a-t-il pas failli m'empoisonner ! Te tairas-tu, brigand ? Viens ici, brigand, viens ici.*

— Fam. Homme entreprenant et qui réussit, qui a de la chance unie à de l'adresse : *Est-il heureux, ce brigand ! Aucune femme ne peut résister à ce brigand. Oh ! les bons rêves !... C'est pour ton égo, brigand !* (Laya.)

— Par plaisant. Plagiaire, pillard dans un genre quelconque : *Il ne faut pas être brigand à demi ; quand on vole, il faut savoir assassiner.* (Volt.)

— Hist. Nom donné à une compagnie de soldats armés, pendant la captivité du roi Jean, par la ville de Paris, et qui tous portaient une espèce d'armure appelée *brigandine*. « *Brigands de la Loire*, nom donné par les royalistes, en 1815, aux débris des armées impériales qui, après la bataille de Waterloo, s'étaient ralliés derrière la Loire.

— *Encycl.* A l'époque de la Révolution, on donna d'abord le nom de *brigands* à ceux qui incendièrent les barrières de la capitale le 12 juillet 1789. C'est pour les réprimer que se forma, le lendemain, la milice bourgeoise. La prise de la Bastille eut son contre-coup dans les provinces. Dans les villes, en haine de la ferme, on détruisait également les barrières, et l'on fit des feux de joie des registres de perception; dans les campagnes, les paysans se vengèrent de l'oppression des nobles en brûlant leurs demeures, et protestèrent contre la dime en livrant aux flammes les terriers et les titres féodaux. Il n'y eut pas moins de soixante-douze châteaux incendiés dans le Maconnais et le Beaujolais. Les fermes elles-mêmes étaient saccagées, car les propriétaires cachaient leur grain, et la disette pesait déjà cruellement sur les malheureux. De tous côtés, les troupes de ligne et les milices marchaient contre les *brigands*. On en tua un grand nombre, et ceux que l'on arrêtait étaient la plupart livrés au supplice. A Mâcon, on vit proclamer quelque chose comme la loi de Lynch : un tribunal improvisé, composé de propriétaires, fit exécuter vingt paysans pris en flagrant délit. Dans le Dauphiné, le grand prévôt parcourait les campagnes avec le bourreau, et faisait exécuter immédiatement ses sentences. Paris s'armait pour repousser les *brigands*, dont on annonçait chaque matin l'arrivée. Des postes nombreux s'étaient établis spontanément aux barrières avec du canon. Les alertes se renouvelaient sans cesse : on courait partout, mais point de *brigands*. Qui semait ces bruits ? On a supposé, non sans quelque fondement, qu'on les faisait courir pour porter partout le peuple à s'armer. C'est en effet de ces alarmes, répandues dans toute la France, que sortit la garde nationale. Les troubles des provinces s'apaisèrent peu à peu après l'abolition des droits féodaux par l'Assemblée constituante, dans la fameuse nuit du 4 août.

Le nom de *brigands* fut employé de nouveau en 1793, pour désigner les Vendéens, et on le donna, sous le Directoire, aux bandes armées qui infestaient les départements de l'Ouest et du Midi (v. COMPAGNONS DE JÉHU et CHAUFFEURS). En 1815, les royalistes essayèrent de flétrir, sous la dénomination de *brigands de la Loire*, les débris héroïques de la grande armée, retirés derrière la Loire, après la bataille de Waterloo, en vertu de l'armistice signé sous les murs de Paris le 3 juillet 1815. (V. ci-après.)

**BRIGANDS DE LA LOIRE.** L'armée française qui, après le désastre de Waterloo, fut éloignée de Paris, et se retira derrière la Loire, reçut le nom d'armée de la Loire. L'armée de la Loire inquiétait fort le gouvernement de Louis XVIII. Le 11 juillet 1815, Davoust annonça dans une proclamation qu'il n'y aurait pas de réaction, et que l'armée dite de la Loire serait traitée avec honneur. Cette déclaration n'eût pas été inutile après l'assassinat du maréchal Brune et de tant d'autres. Le 15, il fit parvenir au roi une adresse de l'armée, qui se soumettait à son pouvoir. Le 16, on signa sans la publier l'ordonnance de dissolution. Le 17, Davoust obtint des soldats qui avaient servi sous Napoléon 1<sup>er</sup> de renoncer aux trois couleurs; mais lorsqu'il vit apparaître des listes de proscription où se trouvaient compris quelques-uns de ses généraux, il donna sa démission. Macdonald, qui le remplaça, dispersa l'armée de la Loire, disloqua les divisions et prépara un licenciement définitif qui ne tarda pas à s'opérer. Dès lors, ceux qui avaient fait partie de cette armée de la Loire, fidèle à ses aigles jusque dans la défaite, furent appelés, dans certains journaux royalistes, les *brigands de la Loire*. On ne recula point devant la calomnie pour rendre ce nom odieux... Mais tout l'odieux retomba sur les Treistallons de haut et de bas étage, qui ne craignaient pas, notamment dans les contrées méridionales, où les passions religieuses s'ajoutent aux passions politiques, d'ameuter la populace contre ces *brigands de la Loire*, coupables d'avoir servi sous l'usurpateur. Le pillage et l'assassinat furent mis en œuvre. On abusa de la crédulité publique, à ce point d'attribuer des crimes, dont les vrais auteurs n'avaient que trop inté-

rêt à se cacher, aux malheureux soldats traqués et signalés de toutes parts à la vengeance et à la haine de leurs concitoyens.

**Brigands** (LES), drame de Schiller, en cinq actes, publié en 1781, et qui ne fut représenté que le 13 janvier 1782, sur le théâtre de Mannheim. C'est la première œuvre dramatique de l'illustre auteur de *Guillaume Tell*, et le sujet semble lui en avoir été suggéré par un récit qui parut en 1777 dans le *Magasin de Souabe*.

Schiller a fait précéder sa pièce imprimée d'une étude où se trouve une excellente analyse de l'ouvrage, que nous ne saurions mieux faire que de reproduire. « Un comte de Franconie, Maximilien de Moor, est père de deux fils, Charles et François, très-différents de caractère. Charles, l'aîné, plein de talents et de sentiments nobles, tombe à Leipzig dans une réunion de jeunes libertins, et finit, perdu d'excès et de dettes, par fuir de la ville avec une bande de ses complices. Cependant François, le cadet, resté à la maison auprès de son père, et de nature méchante et hypocrite, réussit à aggraver à son profit les nouvelles des désordres de son frère, à supprimer des lettres pleines de repentir et d'expressions touchantes, à en supposer d'autres compromettantes, et amène le père à maudire et à déshériter son fils.

« Cette rigueur réduit Charles au désespoir, et il forme, avec ses compagnons de débâche, une bande de brigands dont il devient le chef, et qu'il mène dans les forêts de la Bohême. Une nièce du vieux Moor, qui vivait dans sa maison et qui aimait avec passion Charles, aurait su triompher de la colère paternelle, si François, alarmé des tentatives d'Amélie, et ayant d'ailleurs ses vœux sur elle, n'eût eu recours à la ruse et au mensonge. Un de ses affidés, ennemi personnel de Charles et de son père, fut facilement décidé à venir, sous un nom supposé, apporter la nouvelle de la mort du jeune comte, appuyée des preuves qui paraissent les plus certaines. La perfidie réussit. Surpris sur son lit de douleur par le fatal message, le vieux père tomba dans un état à faire croire à tous qu'il était mort. Il n'était cependant qu'évanoui. François, d'une âme endurcie à ne reculer devant aucun crime, mit à profit l'illusion générale, et fit célébrer les funérailles. Puis, avec l'aide de son affidé, il transporta son père dans une tour isolée pour l'y laisser mourir de faim, et devint maître de sa puissance et de ses biens. Cependant Charles, à la tête de sa bande, s'était rendu fameux et redoutable par des attentats inouis. Sa troupe se grossit en même temps que ses trésors. Il était impitoyable pour les petits oppresseurs et les voleurs patentes; mais son bras et sa bourse étaient toujours au service de l'indigence. La justice s'émut de ses crimes. Il fut cerné dans une forêt où il s'était, après un coup téméraire, jeté avec toute sa bande. Le désespoir lui donna la force de se frayer un passage et de s'échapper de la Bohême. Un jeune noble, condamné à vivre hors de la société, vint alors se joindre à Charles, et, par le récit de ses malheurs d'amour, révéla dans l'âme du comte ses anciens sentiments et lui inspira un grand désir de revoir sa terre natale et son amante, désir qu'il mit sur-le-champ à exécution.

« Ici commence la seconde partie du drame. François jouissait en paix du prix de ses forfaits. Amélie seule résistait à ses instances. Charles arrive sous un faux nom. Les hasards de sa vie, les passions, la longueur de la séparation le rendaient méconnaissable pour tous, mais non pour celle qui l'aimait. Amélie retrouve dans l'inconnu les traits de Charles et se prend à l'aimer pour cette ressemblance. Ce dernier a peine à se contenir, et leurs cœurs trahissent leurs mutuels sentiments. François, rendu clairvoyant par la crainte, soupçonne la vérité, la découvre, et décide la perte de son frère. Son affidé, dont il veut acheter l'assistance pour un second crime, lui reproche l'ingratitude dont il l'a payé pour le premier, et le menace d'une révélation terrible. Trop lâche pour commettre lui-même le meurtre, François se résout à l'ajourner. D'un autre côté, l'impression produite sur le cœur de la jeune fille a été si vive, qu'il faut un sublime effort pour la détruire. Charles aime Amélie, il en est aimé, et cependant il ne peut la posséder, et il lui faut la quitter. Reconnu par elle au dernier moment, il s'enfuit et va rejoindre sa bande. La forêt voisine, où il retrouve ses compagnons, est justement celle où le vieux Moor, enfermé dans une tour, traîne dans le désespoir la misérable existence que lui a conservée par repentir et par vengeance Hermann, l'affidé de François. Charles voit son père et le délivre. Un détachement de sa bande va, par son ordre, chercher le fils infâme. Celui-ci, arraché aux flammes de son château incendié, est amené devant son frère, qui le condamne à mourir de faim dans la tour où il avait fait enfermer son père; Charles se fait reconnaître par ce dernier, mais sans lui avouer son genre de vie.

« Cependant Amélie, sortie du château pour essayer de retrouver Charles, tombe entre les mains des bandits, qui la conduisent devant leur chef, en qui elle reconnaît son amante. Le vieux Moor expire de douleur à cette horrible révélation. Amélie reste pourtant fidèle à Charles et lui offre son amour; mais la bande, sur le point de perdre son chef, se révolte contre lui. Charles, armé par son désespoir

d'un courage inhumain, tue Amélie, et, quitte avec ses compagnons par cet affreux sacrifice, va se remettre lui-même entre les mains de la justice.

Tout le monde a constaté l'effet extraordinaire que cette pièce produisit en Allemagne; mais peu de critiques ont compris la véritable portée de l'œuvre, et la malveillance des uns venant à l'appui de l'ignorance des autres, on en arriva à dénaturer totalement les intentions de Schiller, le but de son ouvrage et les principes, on pourrait même dire les idées morales qui lui avaient inspiré une pareille conception. Aujourd'hui encore et surtout en France, on n'a pas une idée exacte de ce qu'a voulu, de ce qu'a cherché Schiller. On a été loin de lui rendre justice, et une réhabilitation complète est encore nécessaire. M. de Barante et Mme de Staël, deux autorités pourtant en littérature, ont fait fausse route dans leurs appréciations et se sont livrés à des critiques plus ou moins violentes. « L'idée première de cette œuvre, écrit M. de Barante, est elle-même un outrage contre la civilisation, car elle consiste à montrer une âme noble et vertueuse qui, ne pouvant trouver place sous la discipline sociale, se précipite dans une association de criminels, et trouve là un emploi plus poétique de ses facultés; elle consiste à mettre la société en regard d'une caverne de voleurs, et à donner tout l'avantage à celle-ci. Sans doute Schiller n'est pas le premier qui ait voulu peindre l'effet que produit sur l'imagination une vie indépendante et aventureuse; il n'est pas le premier qui ait voulu faire ressortir l'impression que fait le sentiment moral lorsqu'il vient se placer librement au milieu d'hommes affranchis de toutes les lois et qu'il se manifeste parmi ceux qui sont en révolte contre la justice officielle; il n'est pas le premier qui ait entrevu ce qu'un tel tableau pouvait avoir de satirique contre une société où la règle morale serait devenue une contrainte extérieure, au lieu d'être une impulsion intérieure. Mais il alla plus loin que Shakespeare dans les *Deux Vénitiens*, que Le Sage dans *Gil Blas*, que Fielding dans *Jonathan Wild*, que Cervantes dans le *Brigand Roques Guarnard*. Rejetant toutes les proportions et toutes les vraisemblances dramatiques, il se complut à insulter avec une intarissable loquacité tout ce qu'il y a de saint et de sacré parmi les hommes; il n'éprouva ni honte ni dégoût de donner, contre toute connaissance du cœur humain, la pédanterie du crime à un parricide, et de lui faire développer largement et lourdement tous les lieux communs de l'infamie. Partout il élève le doute, sans même chercher à le résoudre, et toute son impartialité consiste à laisser le vice aussi incertain que la vertu. Sa disposition était même si froide et si amère qu'il n'a pas éprouvé le besoin de faire entendre quelques nobles et purs accents, et que toute sa verve s'est épuisée dans la peinture de trois personnages dépravés. Le père est un vieillard en enfance; le rôle de l'amante est à peine indiqué; l'ecclésiastique envoyé aux brigands est une charge digne des tréteaux, et même à la fin, le pasteur Moser n'est amené que pour servir d'écho aux terreurs du parricide. » On ne saurait être à la fois plus violent et plus injuste. Mme de Staël, plus modérée, n'en a pas moins, elle aussi, critiqué et méconnu totalement l'œuvre de Schiller. « Le sujet des *Brigands*, dit-elle dans son ouvrage sur l'Allemagne, est comme celui d'un grand nombre de fictions qui ont toutes pour origine la parabole de l'Enfant prodigue. Un fils hypocrite se conduit bien en apparence. Un fils coupable a de bons sentiments malgré ses fautes. Cette opposition est très-belle sous le point de vue religieux, parce qu'elle nous atteste que Dieu lit dans les cœurs; mais a de grands inconvénients lorsqu'on veut inspirer trop d'intérêt pour le fils qui a quitté la maison paternelle. Tous les jeunes gens dont la tête est malade s'attribuent en conséquence un bon cœur, et rien n'est plus absurde, cependant, que de se supposer des qualités parce que l'on se sent des défauts; cette alternative est très-peu certaine, car, de ce que l'on manque de raison, il ne s'ensuit pas du tout qu'on ait de la sensibilité; la folie n'est souvent qu'un égoïsme impétueux. Le rôle du fils hypocrite, tel que Schiller l'a représenté, est beaucoup plus haïssable. C'est un des défauts des écrivains très-jeunes de dessiner avec des traits trop brusques; on prend les nuances dans les tableaux pour la timidité du caractère, tandis qu'elles sont la preuve de la maturité du talent. Si les personnages en seconde ligne ne sont pas peints avec assez de vérité dans la pièce de Schiller, les passions du chef de brigands y sont exprimées d'une manière admirable. L'énergie de ce caractère se manifeste à tour par l'incrédulité, la religion, l'amour et la barbarie; ne trouvant point à se placer dans l'ordre, il se fait jour à travers le crime; l'existence est pour lui comme une sorte de délire, qui s'exalte tantôt par la fureur et tantôt par les remords. Les scènes d'amour entre la jeune fille et le chef des brigands qui devait être son époux sont admirables d'enthousiasme et de sensibilité; il est peu de situations plus touchantes que celle de cette femme parfaitement vertueuse, s'intéressant toujours, du fond du cœur, à celui qu'elle aimait avant qu'il se fût rendu criminel. Le respect qu'une femme est accoutumée de ressentir pour l'homme qu'elle aime se change en une espèce de terreur et de pitié,